

Réf: Dossier 487812

Avis de constitution

SOCIETE « PERFECT IMPRIM »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4 RUE MARCONI  
LOT:390-J, Lot 390-J, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/02/2026, et enregistrés au CEPICI le 17/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERFECT IMPRIM »

Objet : IMPRIMERIE OFFSET ET TYPO TOUS TRAVAUX

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4 RUE MARCONI  
LOT:390-J, Lot 390-J, Ilot 0

Dirigeant(s) M DIABAGATE ASSOUMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02542 du 20/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13177/GTCA/RC/2026 du 20/02/2026

